

L'Eurogroupe, un pouvoir très politique, mais très peu démocratique

L'UE Transparency International scrute l'opaque mais puissant cénacle de la zone euro

- ▶ L'ONG a analysé le fonctionnement de l'Eurogroupe.
- ▶ Ce corps totalement informel et opaque doit rendre des comptes devant des instances parlementaires, plaide TI dans un rapport présenté ce mardi matin.

L'Eurogroupe est l'un des organismes les plus puissants dans l'Union européenne, dont les décisions ont le plus d'impact sur son demi-milliard de citoyens. Mais c'est aussi le plus secret, le moins légitime et le moins responsable devant des institutions démocratiques. Tout cela parce que ce corps composé des ministres des Finances des pays de la zone euro n'existe formellement pas ! Ou à peine... Signalé comme un organe informel par le traité de Maastricht qui a prévu la création de l'euro en 1992, reconnu ensuite par le traité de Lisbonne en 2009, l'Eurogroupe est devenu dans les faits le véritable gouvernement budgétaire de la zone euro. En pratique, il se retrouve avant chaque réunion du Conseil Ecofin de l'UE (les 28 ministres des Finances), lequel entérine ses décisions sans autre forme de débat. Mais les questions sur la légitimité de l'Eurogroupe ont décuplé depuis que son rôle s'est lui-même élargi suite à la crise des dettes, qui a

L'Eurogroupe n'est régi par aucune loi, n'est contrôlé par aucun parlement

exigé en catastrophe de l'UE la mise en place d'une véritable coordination économique et budgétaire qui lui avait fait cruellement défaut. Et la crise grecque, qui a duré six mois en 2015, a définitivement placé sous les projecteurs cette insti-

tution fantôme.

L'ONG Transparency International (TI), qui combat la corruption dans le monde et scrute l'intégrité, la transparence et la responsabilité des États ou des institutions internationales, a donc décidé de passer sous sa loupe cette étrange institution européenne, dans un rapport dévoilé ce mardi matin à Bruxelles. L'ONG réputée a dû pour cela adapter sa méthodologie habituelle, qui consiste notamment à comparer dans quelle mesure la « pratique » du corps examiné correspond à la « loi » qui le régit. Or, l'Eurogroupe n'est régi par aucune loi, n'est contrôlé par aucun parlement et fonctionne dans la confidentialité la plus totale : pas de traces écrites, sinon les brefs communiqués finaux. C'est ce qui, selon ses acteurs, est précisément son meilleur facteur d'efficacité... Une réalité contestée par TI, à l'appui du récent cas italien (voir par ailleurs).

La conclusion de TI est sans appel : « *L'Eurogroupe continue à éviter de rendre compte de son activité. Or, selon le principe de base qui veut que le contrôle démocratique et la responsabilité doivent s'exercer au niveau où les décisions sont prises, cet exercice devrait se produire au niveau européen.* » Pourtant, même si le président de l'Eurogroupe apparaît régulièrement devant le Parlement européen (PE) – mais Jeroen Dijsselbloem avait refusé d'aller lui rendre compte de son action dans la crise grecque – ce « *gouvernement économique de fait n'est responsable devant personne* ».

En réalité, nuance TI, les membres de l'Eurogroupe sont bien responsables : mais seulement devant leurs parlements nationaux, où ils sont forcément amenés à défendre les intérêts nationaux. Surtout, comme on

l'a vu dans la crise grecque, lorsqu'il s'agissait au bout du compte de venir financièrement en aide à la Grèce. Un paradoxe toutefois : c'est précisément la confidentialité des débats au sein de l'Eurogroupe qui permet de nouer des compromis, lesquels exigent par définition de sacrifier un peu de son intérêt particulier...

L'ONG propose des pistes d'amélioration des défauts démocratiques réhhibitoires qui pèsent sur l'Eurogroupe. La meilleure consisterait en une transformation fondamentale de l'architecture de la zone euro, en assurant le saut de la coordination économique vers une véritable union politique qui disposerait d'un réel instrument pour mettre en œuvre sa politique, sous forme d'un budget propre, administré par un pouvoir exécutif formel et responsable devant le niveau parlementaire. Un grand saut qui est promu par la France ou la Commission européenne, mais sans succès face au blocage des pays nordiques ; Allemagne en tête...

A défaut, TI suggère des améliorations par petits pas en matière de responsabilité. « *L'objectif serait de renforcer le contrôle du Parlement européen sur les volets du semestre européen (le processus de supervision économique, NDLR) qui ont le plus grand impact sur les citoyens, (...) en particulier sur les projets de budget nationaux et sur les procédures en matière de déficit excessif.* » Mais l'attribution de pouvoirs accrus au PE devrait aller de pair avec un renforcement des parlements nationaux. Par exemple, par le développement d'instances communes à la commission économique du Parlement européen et les commissions correspondantes des parlements nationaux. « *Outre une meilleure circulation d'informations, cela permettrait de sauter l'obstacle des intérêts nationaux, (...) et de favoriser une meilleure compréhension des dé-*

fis communs », recommande Transparency International. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

ITALIE

Les grands pays peuvent tricher

Lorsque le nouveau gouvernement anti-système italien avait composé un budget 2019 lesté d'un déficit de 2,4 % au lieu des 0,9 % autorisés, s'en était suivie une longue partie de bras de fer entre la Commission européenne, qui instruit les dossiers pour l'Eurogroupe, et Rome, la première ayant jugé le budget italien « gravement non conforme » aux règles du Pacte de stabilité et de croissance. Rome s'était dite inflexible et paraissait vouée à une procédure en dépassement de déficit. Mais la soudaine concession du président Macron aux gilets jaunes mi-décembre (10 milliards de « cadeaux » qui ont fait dépasser au budget français la limite autorisée de 3 % de déficit), a miraculeusement sauvé le gouvernement italien. En abaissant leur déficit de 2,4 % à 2,04 %, les dirigeants italiens ont facilement obtenu le satisfaction de la Commission, entériné par l'Eurogroupe, alors que l'épuration est restée tout aussi peu conforme. Pour TI, l'explication est limpide : Bruxelles a cédé à Rome, qui exigeait qu'une procédure en déficit excessif soit aussi lancée contre Paris. « *Les grands États membres (France et Allemagne en 2004, Espagne en 2016, Italie en 2018), peuvent violer les règles du Pacte de stabilité* », conclut TI.

J.KZ